

# BOUSSENS INFOS



www.Boussens.ch



journal@boussens.ch



@1034officiel



@boussens\_vaud\_suisse

## A vos agendas

26 mars

**Conférence sur l'énergie**  
détails page 7

26 mars

**Conseil général de Boussens**  
détails page 6

28 mars

**Ramassage des encombrants**  
détails page 3

28 mars

**Choeur de la Chamberonne**  
détails page 7

29 mars

**Elections communales 2<sup>e</sup> tour**  
détails page 6

Du 1<sup>er</sup> au 31 mai

**Duel intercommunal Coop**  
détails page 4

2 mai

**Soirée + de 28 ans**  
détails page 8

7 mai

**Bike To Apéro**  
détails page 5

9 mai

**Repair Café et Coup de balai**  
détails page 4

10 mai

**Sortie familiale à vélo**  
détails page 8

29 mai

**Fête des voisins**  
détails page 5

17 juin

**Assermentation des conseillers**  
**Conseil général**  
détails page 6

27 juin

**Cinéma Open Air**  
détails page 5

31 juillet

**Festivités liées à la fête nationale**



1<sup>ère</sup> édition

Un café, des outils,  
du savoir-faire partagé  
et votre objet revit !

Détails en page 4

Aussi en mai...



Législature 2026 - 2031  
La Municipalité élue au 1<sup>er</sup> tour

Détails en page 6

Y a-t-il un intérêt pour  
une voiture partagée  
dans le village ?

Détails du sondage en page 3



## Sommaire

Plan Energie et Climat Communal (PECC).....	2
Communications de la Municipalité.....	3
Politique locale.....	6
Annonces.....	7
Dans nos sociétés.....	8

## Les plantes invasives

En Suisse, les plantes invasives représentent une menace croissante pour la biodiversité et les écosystèmes locaux. Ces espèces, introduites intentionnellement ou accidentellement, peuvent provoquer des déséquilibres écologiques en supplantant les espèces indigènes et en perturbant les milieux naturels.

Une plante invasive est définie comme une espèce exotique introduite en dehors de son habitat d'origine, souvent par le biais des activités humaines.

Les plantes invasives menacent la biodiversité en Suisse de plusieurs manières :

- **Concurrence avec les espèces indigènes**

Elles peuvent évincer les espèces locales, modifiant ainsi la composition des écosystèmes.

- **Altération des écosystèmes**

Certaines espèces exotiques modifient la structure des sols et l'équilibre des nutriments, rendant l'habitat moins favorable pour les espèces indigènes.

- **Risques pour la santé humaine**

Certaines plantes, comme l'ambroisie, libèrent des allergènes pouvant affecter la santé respiratoire des personnes sensibles.

### Que pouvez vous faire chez vous ?

#### 1. Identifier et éliminer les plantes invasives

Prenez le temps d'identifier les plantes invasives dans votre jardin. Si vous en trouvez, **ne pas les composter**. Utilisez des méthodes d'élimination appropriées, comme le déracinement. Pour les plantes tenaces, l'arrachage manuel peut s'avérer efficace ; veillez à retirer toutes les racines pour éviter une repousse.

#### 2. Participer à des activités d'arrachage collectif

Rejoignez des initiatives communautaires qui organisent des journées d'arrachage de plantes invasives. Ces événements sont une excellente occasion de sensibiliser et de collaborer avec vos voisins pour protéger l'environnement local et restaurer les milieux naturels.

#### 3. Partager vos connaissances

Informez vos voisins et amis sur les risques associés aux plantes invasives et encouragez-les à adopter des pratiques de jardinage durables. Participez à des événements communautaires sur la biodiversité et encouragez l'engagement collectif pour préserver l'écosystème local.

Un texte de LYKA, bureau de conseil en durabilité

## Quelques plantes invasives repérées sur la Commune



Buddleia ou arbre à papillon



Solidages américains



Sumac



Laurier cerise



Vigne vierge à cinq folioles

### Pour aller plus loin...

Le QRCode ci-dessous renvoie aux fiches descriptives des plantes invasives et à la manière de s'en débarrasser.

#### Information, contacts

Info Flora : <https://www.infoflora.ch>

Direction générale de l'environnement  
Division Biodiversité et Paysage (BIODIV)



#### Impressum

Editeur: Commune de Boussens

Rédaction: Nathalie Martin (NM)

Email : [journal@boussens.ch](mailto:journal@boussens.ch)

Imprimerie: PaperForms,

1029 Villars-Ste-Croix

Parution: En mars, juin, septembre et décembre

Délai de remise des textes et photos pour la prochaine

publication : 1<sup>er</sup> juin 2026

Site internet : [Boussens.ch](https://Boussens.ch)

## Un investissement visionnaire de notre éclairage public

En mai 2023, la Municipalité a présenté au Conseil général un préavis visant à moderniser l'éclairage public de notre beau village. L'objectif était double : améliorer la qualité de l'éclairage tout en maîtrisant durablement notre consommation énergétique.

Nous avons ainsi fait le choix d'un éclairage 100 % LED, couplé à des capteurs de mouvement permettant un fonctionnement « dynamique ». Concrètement, l'intensité lumineuse s'adapte à la présence de piétons ou de

véhicules : la lumière augmente lors d'un passage et diminue en l'absence de mouvement durant les heures de faible fréquentation. Ce système allie sécurité, confort et efficacité.

Aujourd'hui, le résultat est particulièrement réjouissant : la consommation d'énergie liée à l'éclairage public a diminué de plus de 72 %. Cette économie est considérable.

Dans un contexte marqué par une hausse importante des prix de l'énergie ces dernières années, ce

choix s'avère particulièrement judicieux. Il permet à notre commune de maîtriser ses charges de fonctionnement tout en réduisant significativement son empreinte environnementale.

Cet investissement était donc à la fois économique et écologique. Il démontre qu'une gestion responsable et anticipative permet de concilier rigueur financière, durabilité et qualité de vie pour l'ensemble de la population.

Marco Baraldini, Municipal en charge de l'éclairage publique

## Ramassage des encombrants

Il aura lieu le

**Samedi 28 mars 2026  
entre 8h30 et 12h00**



Merci de déposer vos encombrants dans la rue la veille au soir.

**Les petits objets doivent être jetés dans les sacs à ordures ménagères ou déposés à la déchetterie par vos soins.**

**Attention pas de pneus, ni jantes, ni batteries, ni extincteurs.**

## Collecte des textiles

Afin d'être plus accessibles, les bennes de ramassage des textiles, anciennement situées devant la déchetterie, ont été déplacées près des moloks du chemin de la Chamberonne.

## Collecte des ordures ménagères

Pour des questions de respect du voisinage, de propreté et afin de ne pas attirer les animaux sauvages, **merci de ne pas laisser vos sacs à ordures devant les moloks quand ceux-ci sont pleins** mais de choisir un autre point de collecte (rappel - le village en compte quatre : chemin de la Chamberonne, des Marais, de la Croix et de la Grange-aux-Aguets).

## Etat civil



### Naissance de

**Milan Geçeci**  
le 9 décembre 2025



### Décès de

**Michel Schütz**  
Dans sa 75<sup>e</sup> année  
le 4 février 2026

## Courrier anonyme

La Municipalité précise que tout courrier de réclamation ou de signalement transmis de manière anonyme ne fait l'objet d'aucun traitement.

Elle rappelle que tout dossier est instruit dans le strict respect des règles de confidentialité.

La Municipalité reste à disposition pour intervenir dans les situations de litige, dans la limite de ses compétences.

## Sondage sur l'intérêt d'installer une voiture Mobility dans le village

Une voiture Mobility est un véhicule en libre-service, proposé par la coopérative suisse Mobility, disponible 24h/24 et 7j/7.

L'utilisateur paie à l'heure et au kilomètre. L'entretien et l'assurance sont compris dans le prix. La voiture se réserve avec un téléphone portable au moyen de l'application Mobility.

*Question* : Est-ce que ce concept serait utile aux habitants de la commune ?

Pour accéder au sondage, allez sur le site [Boussens.ch](https://www.boussens.ch) ou scanner le QRCode ci-contre.



### Subvention sur les paniers de légumes

Dans le cadre du PECC (Plan Energie et Climat Communal), la Municipalité de Boussens, dans sa séance du 19 janvier 2026, a décidé d'encourager, sous forme de subventions auprès du Potager de Bellevue, la consommation de légumes cultivés localement.

La participation de la Commune est la suivante :

- CHF 2.- sur l'achat d'un petit panier (prix de vente CHF 10.-)
- CHF 3.- sur l'achat d'un grand panier (prix de vente CHF 15.-)

Conditions pour bénéficier de cette subvention :

- habitants de Boussens uniquement
- un panier par ménage et par fois.

La subvention est facturée directement à la Commune de Boussens par le Potager de Bellevue. La Commune se réserve le droit de suspendre sa participation à tout moment.

### Subvention CECB+

Vous devez effectuer un bilan énergétique de votre maison, la Commune propose de vous subventionner, sous certaines conditions, jusqu'à CHF 300.- à lire sur le site

[Boussens.ch/subventions-communales](https://Boussens.ch/subventions-communales)

### Subvention transports publics

Une subvention de 300,- CHF maximum par année peut-être obtenue pour les 15-19 ans sous certaines conditions décrites dans le règlement municipal dont les références se trouvent sur

[Boussens.ch/subventions-communales](https://Boussens.ch/subventions-communales)

Les jeunes concernés recevront un courrier d'ici juillet 2026.

### Invitation au premier *Repair Café* communal

La Commune a le plaisir de vous inviter à participer à son premier Repair Café, qui se tiendra :

**le samedi 9 mai 2026,  
de 9h00 à 12h00,  
au foyer de la grande salle.**



Le Repair Café est un atelier communal de réparation et de recyclage. Quelques bénévoles seront présents et équipés de petit matériel afin d'accompagner les habitants dans la remise en état de leurs objets du quotidien.

Une prise électrique fatiguée, un appareil avec un faux contact, un petit objet en bois à réparer, un souci électrique ou électronique ? Venez avec votre matériel, nous ferons notre possible pour vous aider.

Une personne sera également présente pour donner une deuxième vie à un ancien ordinateur Apple (MacBook, MacBook Air) et pour vous accompagner en cas de difficultés avec un ordinateur classique.

Ce moment se veut convivial, participatif et utile.  
Ensemble, réparons plutôt que jetons !

Nous nous réjouissons de vous accueillir nombreux pour cette première édition.

### Boussens bouge en mai !

Rappel : ce challenge est un programme national pour encourager l'activité physique au sein de la population.



Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, Boussens participe. Cette année, la Municipalité n'organise pas de manifestation sportive particulière mais les sociétés locales, comme le BEL, se mobilisent (lire en page 8).

L'agenda sportif du village sera diffusé dans les médias sociaux et dans l'application «Duel intercommunal Coop» à télécharger sur les plateformes habituelles. N'oubliez pas d'y inscrire vos minutes d'activité physique afin de donner une chance à Boussens d'être bien classé!

### Opération coup de balai



Profitant du déroulement du Repair Café, la Municipalité propose en parallèle de nettoyer les rues du Village.

Rendez-vous devant la grande salle, le 9 mai 2026 à 9h00.

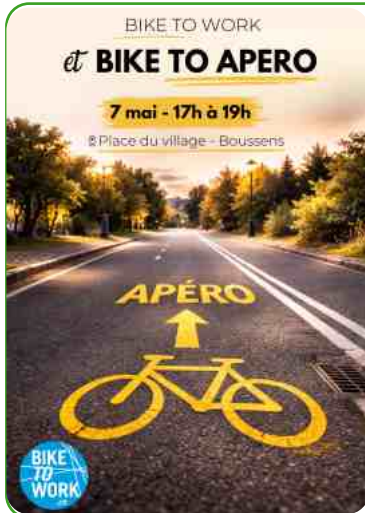
Une collation sera offerte aux participants à l'issue des nettoyages.

### Nouvelle beauté pour nos plaques de nom de rue

Treize plaques de nom de rue ont été refaites dans le village.

Amusez-vous à les chercher !!!





Dans le cadre du PECC et pour favoriser la mobilité douce, les Boussinois qui rentrent du travail à vélo et les personnes qui passent par Boussens à vélo sont conviés par la Municipalité à une collation sur la place du village, le **mercredi 7 mai 2026** entre 17h00 et 19h00



La Municipalité invite la population à s'organiser entre quartier pour ainsi participer à la **fête des voisins** le **vendredi 29 mai 2026**. Affiche disponible sur le site [Boussens.ch](http://Boussens.ch)

Le prochain **cinéma Open Air** organisé par la Municipalité aura lieu le **samedi 27 juin 2026**. Précisions ultérieurement

## Abattage des arbres de la place de jeux près du collège

Pour des questions de sécurité et parce qu'ils étaient malades et nécrosés, quatre arbres ont été abattus près de la place de jeux. Il s'agissait d'un poirier, de deux pommiers et d'un noyer.

Le mandat a été confié à la société Emery SA. Les arboristes ont contrôlé l'état des arbres, sondé la profondeur de la maladie et procédé à l'abattage puis au nettoyage.

Ces arbres seront remplacés dans les deux prochaines années.

Etat des arbres abattus



## Protection de la faune sauvage

Afin de préserver la reproduction de la faune sauvage, les chiens doivent être tenus en laisse en forêt et dans les prairies attenantes

**du 1<sup>er</sup> avril au 15 juillet.**



## Destruction des nids de chenilles processionnaires du pin

Selon un arrêté du Conseil d'Etat, **les propriétaires, locataires, usufruitiers, fermiers ou exploitants des fonds portant des pins, ou des cèdres atteints par les chenilles sont tenus de détruire les nids dès leur apparition.**

Les poils de ces chenilles possèdent des propriétés urticantes qui peuvent provoquer des troubles ou des réactions allergiques (œdèmes, démangeaisons, asthme, etc.). **Attention à vos chiens en forêt.**



Source photos : fr.wikipedia.org



## Elections communales du 8 mars 2026

### Municipalité pour la législature 2026-2031

Les cinq candidats qui se présentaient pour les cinq postes ont été élus au premier tour.

- Stéphanie Borgeaud : 336 voix
- Jérôme Lancia : 326 voix
- Marco Baraldini : 318 voix
- Sandrine Gaudard : 316 voix
- Steve Moro : 291 voix
- Voix éparses : 76

Rentrés : 398 bulletins dont 8 blancs.

Majorité absolue : 200 voix



Jérôme Lancia, Stéphanie Borgeaud, Marco Baraldini, Sandrine Gaudard, Steve Moro.

Stéphanie Borgeaud est élue tacitement à la syndiculture. Elle commencera le 1<sup>er</sup> juillet 2026 son 4<sup>e</sup> mandat en tant que syndique, et 5<sup>e</sup> en tant que municipale. 20 ans au service de la commune ! Bravo et merci à elle.

### Conseil communal

#### Résultats du 1<sup>er</sup> tour

Rappel : Il y avait 47 postes à pourvoir : 35 membres et 12 personnes suppléantes

Bulletins rentrés : 321 – Majorité absolue : 161 voix

Les candidat(e)s sont élu(e)s quand ils/elles ont reçu au moins 161 voix en leur faveur.

38 personnes ont obtenu la majorité absolue.

Les résultats sont disponibles sur le site :

[Boussens.ch/elections-communales](https://Boussens.ch/elections-communales).

#### Second tour le 29 mars 2026

Les cinq candidats élus à la Municipalité ont également été élus au Conseil communal. Ils démissionnent donc de ce second mandat, laissant 5 places supplémentaires pour le second tour de l'élection du Conseil communal.

Postes à pourvoir au 2<sup>e</sup> tour des élections :

14 soit 2 membres et 12 personnes suppléantes.

**Entrée en fonction du Conseil communal et de la nouvelle Municipalité : 1<sup>er</sup> juillet 2026.**

## Résultats de Boussens pour les autres votations du 8 mars 2026

**Objet 1 :** Oui à une monnaie suisse libre et indépendante sous forme de pièces ou de billets (l'argent liquide, c'est la liberté)

OUI : 44.19 % - **NON : 54.19 %**

Participation : 66.41 %

Le **contre-projet est accepté** par 70.23 % de OUI

**Objet 2 :** 200 francs, ça suffit ! (initiative SSR)

OUI : 38.76 % - **NON : 61.24 %**

Participation : 66.41 %

**Objet 3 :** Pour une politique énergétique et climatique équitable : investir pour la prospérité, le travail et l'environnement (initiative pour un fonds climat)

OUI : 31.04 % - **NON : 68.96 %**

Participation : 66.41 %

**Objet 4 :** Acceptez-vous la loi fédérale du 20 juin 2025 sur l'imposition individuelle ?

**OUI : 64.64 %** - NON : 35.36 %

Participation : 66.41 %

### Elections du Conseil d'Etat 1<sup>er</sup> tour :

Nordmann Roger 155 voix, Raboud Sidorenko Agathe 14 voix, Thuillard Jean-François 191 voix.

## Conseil général de Boussens

Lors d'une brève séance le 11 décembre dernier, les trois préavis inscrits à l'ordre du jour ont été acceptés.

Les conseillers ont notamment validé l'ajustement du bilan afin d'harmoniser le plan comptable de la commune avec le nouveau modèle MCH2 qui devra être appliqué dans le secteur public dès le 1<sup>er</sup> janvier 2027.

Le budget 2026 a été jugé clair par l'assemblée. Il prévoit un excédent de revenus de 18'837.92 francs.

Enfin une demande de crédit de 50'000 francs a été accordée à l'exécutif afin de financer la construction d'un couvert pour une place de pique-nique à l'orée de la forêt.

### Prochaines séances du Conseil général

- Jeudi 26 mars 2026 à 20h15
- Jeudi 17 juin 2026 à 18h30, en présence du préfet qui assermentera le futur Conseil communal puis séance du Conseil général

Bonjour,

Nous sommes les élèves de 3P de la classe de Nathalie Renaud à BousSENS.

Nous avons visité le MUDAC et l'exposition «Les Monstrueuses», carte blanche à Kévin Germanier.

Kévin Germanier est un artiste, couturier qui vient du Valais et qui habite à Paris. Il décore des sacs, des habits et des meubles. Nous voulons décorer des sacs à main.

Nous sommes à la **recherche de sacs à main à recycler** et de décorations. Si vous en avez, nous vous proposons de les apporter dans la classe de 3P à BousSENS entre 8h20 et 15h30. Merci beaucoup.

Nous recherchons aussi des **personnes qui savent crocheter** et qui seraient d'accord d'apprendre à un élève.

Les élèves de 3P de BousSENS

## Futur atelier à BousSENS

atelier participatif de bricolage et de découverte scientifique

Depuis le 1<sup>er</sup> mars, en lieu et place du magasin de thé, Grand'Rue 14 à BousSENS, Simon Favre, ingénieur chimiste, souhaite développer un atelier de bricolage consacré à l'utilisation de matières recyclables et à la vulgarisation scientifique.

Par ailleurs, passionné d'histoire médiévale, il est animateur d'ateliers pédagogiques autour de la confection d'objets artisanaux médiévaux. Membre de l'Ecole Lémanique d'Art et d'Action, il initie également à l'escrime médiéval.

Laissons-lui le temps de mettre en place sa structure. Il sera d'ores et déjà présent au *Repair' Cafe* du village, le 9 mai prochain.

**GROS d'VAUD**

AU-DELÀ  
DES APPARENCES

Association de  
Développement  
Région Gros-de-Vaud

La commission Energie et Environnement propose une conférence intitulée  
"Croissance durable, rêve ou réalité ?

à la grande salle de BousSENS,

**Jeudi 26 mars 2026 de 19h00 à 21h30**

Informations sur le site : [grosdvaud.ch/activites/energie/evénements-et-actualités](http://grosdvaud.ch/activites/energie/evénements-et-actualités)

## Rencontres des Aînés

Ouvertes à tous

- Mercredi 25 mars à 14h00, buvette de Sullens  
Présentation du trajet à vélo jusqu'au pôle nord de Patrick Sumi.  
Si vous avez l'envie d'apporter un biscuit, merci de prévenir Denise au 078 891 75 30
- Jeudi 2 avril à 12h00 repas à Vufflens - Contact 021 731 13 03
- Mercredi 15 avril à 14h00 au Château de l'Isle  
Visite du Château par Isabelle Roland. Prix : CHF 15,-  
Inscription obligatoire au 079 799 06 45 jusqu'au 12 avril.

CHŒURS  
PRIMAIRE & SECONDAIRE  
DE CHESEAUX



Concert des chœurs des Ecoles de Cheseaux

à la Grande salle de BousSENS  
**Samedi 28 mars 2026 à 19h30**

Un répertoire varié et entraînant sur le thème  
LOVE & JOY

Ouverture des portes: 18h45; concert à 19h30.

Entrée libre, collecte à la sortie.

Pas de réservation. Premier arrivé, premier servi.

Direction : Séverine Scheuner et Florian Bovet

**TROC DE SULLENS**  
**28 MARS 2026**

SAMEDI  
9H00 - 13H00  
A LA GRANDE SALLE



PRINTEMPS - ETE

Sur place buvette en faveur de  
la paroisse réformée de Vufflens-la-Ville  
(BousSENS, Bourrens, Sullens et Mex)

Informations et inscription  
Sandra 079/604.94.14



Plus d'infos ?  
Scanner le  
QRCode



## Activités de la communauté catholique

**Café contact** dès 9h30 les mardis :

- 7 avril 2026
- 5 mai 2026
- 2 juin 2026

à l'ancienne Cure de Cheseaux,  
Route de Lausanne 11,  
1033 Cheseaux.

